

l'an deux mil vingt-quatre
le vingt-sept février à vingt-et-une heures
LE CONSEIL MUNICIPAL, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique
ordinaire, en mairie de Cernay-la-Ville,
Sous la présidence de Madame Claire CHERET, Maire

Etaient présents : Mmes et MM. BONY, CHARIERAS, CHERET, COSTEDOAT,
CZEPCZAK, EVEN, FLOHIC, FOUILLOT, GIBAUD-AZIZA, LAMIRAL, LE
MOING, MUNIER, SANTINHO

Date de convocation
15 FEVRIER 2024

formant la majorité des membres en exercice.

Pouvoirs : Mme BOUSSIOUS a donné procuration à M. EVEN
M. DIOP a donné procuration à M. BONY
Mme GILLMANN a donné procuration à Mme FLOHIC
Mme MILON a donné procuration à Mme GIBAUD-AZIZA
M. PASSET a donné procuration à Mme CHERET
Mme RANCE a donné procuration à M. LAMIRAL

**Date d'affichage
de la convocation**
15 FEVRIER 2024

**Date de publication
de la délibération**
5 MARS 2024

Absent : ./.

M. EVEN a été élu secrétaire

Nombre de conseillers 19

Présents 13

Votants 19

OBJET : Contrat de coréalisation avec le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines

Mme la Maire expose les termes du contrat de coréalisation proposé par le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines – Scène Nationale, pour deux représentations du spectacle « Je suis tous les dieux » le 1^{er} mars 2024 à la salle municipale de l'Ancien Lavoir. Elle précise que l'entrée au spectacle sera gratuite.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

Après échanges de vues et délibérations,
À l'unanimité,

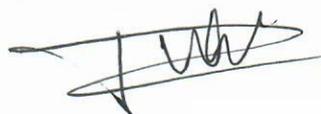
AUTORISE Mme la Maire à signer le contrat de coréalisation avec le Théâtre de Saint-Quentin-en-Yvelines pour le spectacle « Je suis tous les dieux » tel qu'annexé à la présente délibération.

Pour extrait conforme
Cernay-la-Ville, le 5 mars 2024

La Maire
Claire CHERET



Le secrétaire de séance
Franck EVEN



Mis en ligne le 05/03/2024 à 15h21

REÇU EN PREFECTURE
le 05/03/2024

Application agréée E-legalite.com